

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Séance n°5

Jeudi 29 juin 2023

Sont présents :

- *Membres de la direction* : Mme Orain, Mme Iborra, Mme Abarca,
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* : Mme Baillot, M. Beaussant, M. Fréard, Mme Gousset, Mme Guénégo, M. Malardé, Mme Saint-Lo.
- *Représentants des Parents d'élèves FCPE* : Mme Besle, Mme Blandin, Mme Goulmy, Mme Le Quere, Mme Paris, Mme Perrin, M. Ruau.
- *Représentants des Elèves* : Mme Fosset.
- *Représentants des Agents* : /
- *Représentant du Département* : M. Thiriet.
- *Représentant Commune* : /
- *Personnalité invitée* : /

Excusés :

- 1 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 06/04/2023
- 2 - Prélèvement sur fonds de roulement, pour vote
- 3 - DBM, pour vote
- 4 - Contrats et Conventions, pour vote
- 5 - Sorties et voyages, vote
- 6 - Listes des fournitures rentrée 2023, pour information
- 7- Vote exclusivement par correspondance des parents d'élèves aux élections des représentants parents au Conseil d'Administration, pour avis
- 8 - DHG, pour vote
- 9 - Questions diverses (devront être déposées au Secrétariat au plus tard 48 heures à l'avance)

1. Approbation du procès-verbal

Mme la Cheffe d'établissement précise que les questions 2 et 3 déposées par les enseignants pour le CA du 6/04/23 seront traitées à la fin de ce CA.

Approbation PV CA du 06/04/2023

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

2. Prélèvement sur fonds de roulement pour vote

Mme la Gestionnaire propose un prélèvement sur les fonds de roulement pour abonder les dépenses SRH et service général selon la répartition suivante :

SRH : 45 000 euros pour les denrées alimentaires et 30 000 euros pour l'électricité.

Service général : 20 000 euros gaz - 1400 euros carnets scolaires - 1000 euros manuels scolaires.
Mme la Gestionnaire précise que ceci est lié la hausse des prix et non à la hausse de la consommation qui reste très maîtrisée.

Prélèvement sur fonds de roulement

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

3. DBM, pour vote

DBM

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

4. Contrats et Conventions, pour vote

La convention ci-dessous permettra d'économiser 12 % des frais engagés.

Convention marché électricité CD 44- UGAP 2025- 2027

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Convention prestataire chèque vacances

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Convention Leclerc - Abonnement carte carburant.

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Convention contrat location copieur UGAP sur 5 ans.

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Convention prêt exposition « dessine-moi l'égalité des genres »

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Convention prêt exposition « tous les métiers sont mixtes »

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

5. **Sorties et voyages, pour vote de principe**

Mme la Cheffe d'établissement informe le CA qu'un voyage à Berlin est envisagé par Mme David pour 23 germanistes de 3^{ème} du 15 au 19 avril 2024. Sa réalisation sera assujettie à son coût.

voyage Berlin							
Votants :	19	Pour :	19	Contre :	0	Abstention :	0

6. **Listes des fournitures rentrée 2023, pour vote**

Un achat groupé de fournitures scolaires a été proposé par le FSE et soutenu par la FCPE. Les parents proposent d'insérer un encart sur la liste des fournitures pour avertir de la possibilité d'un achat groupé à partir de mai 2024.

Mme la Gestionnaire précise que le collège a acheté 8 kits pour les élèves dont les familles seraient en difficulté financière.

M. Fréard précise que le FSE a fait la même chose.

Liste fournitures scolaires 2023-2024							
Votants :	19	Pour :	19	Contre :	0	Abstention :	0

7. **Vote exclusivement par correspondance des parents d'élèves aux élections des représentants parents au Conseil d'Administration, pour vote**

Vote par correspondance							
Votants :	19	Pour :	18	Contre :	0	Abstention :	1

8. **DHG, pour vote**

Mme la Cheffe d'établissement présente la structure financée par la DSDEN :

- 194 élèves en 6ème pour 7 divisions.
- 176 élèves en 5ème pour 6 divisions.
- 165 élèves en 4ème pour 6 divisions.
- 184 élèves en 3ème pour 7 divisions.

Dotation : 774 Heures dont 740 HP et 34 HSA.

IMP : 12,25

PACTE : 61 parts

AED : 6 ETP

Mme la Cheffe d'établissement propose de créer une 7ème division sur le niveau 5ème afin de mieux remédier aux difficultés des élèves. Elle précise qu'elle a alerté les services académiques sur les effectifs chargés par niveau et a demandé à revoir la carte scolaire.

Une représentante des enseignants craint que des élèves supplémentaires soient affectés en cours d'année scolaire et que cela ne vienne annuler le bénéfice de cette création de division.

Une représentante des parents d'élèves informe le CA que le Chef d'établissement du collège rezéen Allende s'est mis en grève de la faim afin de ne pas perdre une classe de 6ème.

Le représentant du Conseil Départemental a soutenu ce chef d'établissement et a regretté que les services de l'IA et du département n'échangent pas assez sur l'évolution des effectifs.

Une représentante des enseignants alerte sur la gravité de la situation au collège Allende et sur le fait de créer une division sur les fonds propres de notre établissement. Elle regrette que les services ne tiennent pas compte de l'évolution démographique et de la densification sur notre secteur urbain pour créer une nouvelle division.

Le représentant du Conseil Départemental demande s'il existe une règle de calcul pour l'attribution des moyens.

Mme la Cheffe d'établissement précise que la règle est de 28 élèves par classe en 6ème et 30 élèves par classe sur les autres niveaux.

Une représentante des enseignants mentionne le fait que les règles de calculs ne sont pas figées dans le marbre et que notre établissement fait partie des moins bien dotés du département si l'on se réfère aux documents de travail du CSA du 7 février 2023. La moyenne départementale est de 25,9 élèves par classe alors que le E/D prévisionnel du collège Petite Lande est de 27,6 élèves.

Mme la Cheffe d'établissement revient vers le représentant du Conseil Départemental pour lui proposer de retravailler ensemble la carte scolaire et offrir ainsi un service public de qualité. Une représentante des parents d'élèves précise que les parents souhaiteraient être associés à cette réflexion sur la carte scolaire.

Un représentant des enseignants souligne que cette DHG entérine la suppression de la technologie et des groupes de sciences en 6ème. Il rappelle que depuis deux ans 16 h 30 ont ainsi été supprimées en sciences sur tous les niveaux. Ceci alors que les IA-IPR alertent, dans leur lettre de rentrée 2022, sur le défaut d'expérimentation des élèves. Il regrette que les simulations pour maintenir les groupes de sciences n'aient pas été menées à leur terme.

Mme la Cheffe d'établissement adjointe précise que c'est très chronophage. Les nombreuses contraintes (salles, postes partagés, vie scolaire, cantine, EDT...) empêchent cette réalisation.

Un représentant des enseignants remarque qu'il reste un volant d'heures non attribué, ce qui aurait permis de maintenir des groupes de sciences en 6ème ou en 5ème.

Mme la Cheffe d'établissement ne le souhaite pas, évoquant les difficultés en vie scolaire.

Une représentante des enseignants revient sur la mise en place du pacte. Il aurait été préférable de reconnaître que les enseignants travaillaient déjà suffisamment par une revalorisation salariale sans contrepartie. Une motion est lue et jointe au procès verbal.

Un vœu des personnels enseignants et AED expliquant leur vote au sujet de la DHG est lu et joint au procès verbal.

Vote sur le vœu au sujet de la DHG			
Votants : 19	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 10

Vote sur la DHG			
Votants : 19	Pour : 4	Contre : 6	Abstention : 9

Un groupe de travail est convoqué le 4 et un nouveau CA le 6 juillet 2023.

9. Questions diverses

Questions des représentants des personnels enseignants et AED :

- Dans la partie « Questions diverses » du procès verbal du CA du mardi 28 février 2023, pourquoi est-il écrit que les collègues de SVT et de Physique Chimie ont « refusé de rencontrer Madame Orain » le 6 février dernier ? Cette affirmation est inexacte ; des précisions méritent d'être apportées sur ce point.

Mme la Cheffe d'établissement réprecise qu'un mail a été envoyé le 31 janvier pour une proposition de rencontre autour de l'aménagement des salles de sciences mais sans réponse des enseignants. Un représentant des enseignants précise qu'une réponse a été envoyée le 3 février en demandant le report de cette réunion. Il ajoute que Mme la cheffe d'établissement a rencontré deux enseignants le lundi 6 février.

- Est-il possible que les membres du CA aient accès aux documents écrits concernant les conclusions de la commission de sécurité, du conseil départemental et du bureau de contrôle cités dans le PV du CA du 28 février dernier, validant les travaux dans les salles de sciences ?

Mme la Cheffe d'établissement précise que les membres du CA n'ont pas à avoir accès à ces documents. Un représentant des enseignants le regrette.

Questions des parents d'élèves :

- Concernant l'organisation du DNB.

La représentante des parents d'élèves fait part d'un nombre important d'interpellations de parents concernant les sanctions prises à l'égard des élèves suspectés de fraude.

- Concernant le climat scolaire, les représentants des parents d'élèves souhaitent qu'une réflexion soit entamée et qu'ils y soient associés. Mme la Cheffe d'établissement précise que c'est une réflexion qui sera engagée avec la vie scolaire à la rentrée.

Mme la Cheffe d'établissement finit ce CA en précisant qu'il est positif que des parents aient été présents au CESC cette année.

Fin de la séance à 20 h 29

La Secrétaire de séance

Mme Baillot

La Présidente du Conseil d'Administration

Madame Orain